

Luriecq, le 9 juillet 2009

Compte rendu du CA du 9 juillet 2009 :

Présents : R Luchez, N Lehembre, D Souppat, F Atger, C Bauerschmitt, JM Grimal, C Godard, JP de Gaste, A Coural, C Quet, M Lambert

Excusés : G de Fontaine, N Blot, JB Kupaj

1) Organisation du travail

1.1 Méthode de travail du CA et du bureau

Robert Luchez commence la séance en rappelant à chacun les règles de séances déjà énoncées au CA précédant. (Cf. le CR de CA du 27 mai 2009.)

Il confirme aussi la volonté de prévoir les dates de CA et bureau minimum 3 semaines avant en réponse à G de Fontaines et JP de Gaste.

1.2 Tirage au sort des administrateurs sortant en 2010, 2011 et 2012.

Ce point n'a pas été évoqué.

2) Préparation de l'AGO

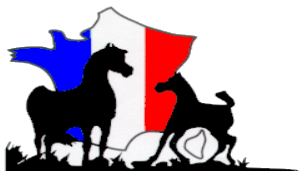
2.1 Les bilans et projets : les documents concernant ce point ont été communiqués et retravaillés par mail interposés afin que les dossiers pour l'AG de l'après midi soient prêts et validés par le CA.

- **Bilan moral des actions 2008 : ce bilan est déjà connu des administrateurs par mail ou par l'AG précédente puisqu'il s'agit du document réalisé par Claude Serre et retravaillé par le CA précédent l'AG du 27 mai 2009. Il concerne l'exercice précédent.**
- **Bilan financier 2009 : Robert Luchez souligne que l'année est déjà bien entamée et qu'il est souhaitable que pour 2009, on s'attachera d'abord à finir les chantiers engagés.**
- **Projets 2010 :**

JP de Gasté évoque le fait, qu'à son sens, au paragraphe 2.4, il faut commencer à parler de la promotion du cheval arabe et surtout de la recherche de sponsors. Il souhaite que ce travail soit engagé le plus rapidement possible.

F Atger réprecise qu'il faut d'abord savoir comment seraient utilisés les éventuels subsides de sponsors.

Il ressort de l'échange que la question doit être mise à l'ordre du jour du prochain CA.



Robert Luchez insiste sur le fait que la formation des juges aussi bien endurance que modèles et allures doit être travaillée par les commissions respectives au plus vite. F Atger et D Souppat confirment.

Les bilans et projets sont votés à l'unanimité des voix présentes.

Il est cependant souligné par les administrateurs que ces documents ne sont pas à considérer comme des états de fait mais plutôt une marche à suivre soumise à évolution.

2.2 Déclaration des présidents de commissions (communication, endurance et show)

Commission endurance : F Atger explique qu'il souhaite s'appuyer sur les présidents de GECE ou ACA régionales ayant des volets endurance. Il lui paraît primordial que les personnes travaillant dans la commission soient des personnes reconnues et élues. Ces personnes devront lui transmettre leurs attentes et s'impliquer au besoin dans des groupes de travail. Le mail et les réunions téléphoniques seraient privilégiés.

Il souligne aussi le fait que le nom de commission ne lui convient pas car il l'apparente à une race alors qu'il travaille pour les chevaux d'endurance qui sont, de fait, de *plusieurs* races...

Commission modèles et allures : D Souppat, comme F Atger, veut être épaulé par les présidents des ACA régionales pour travailler sur les dossiers en cours (règlement ECAHO, Championnat de France) et à venir (PE...).

Il évoque la possibilité de travailler notamment avec A Chardès qui serait plus précisément chargé de faire vivre la page show du site internet.

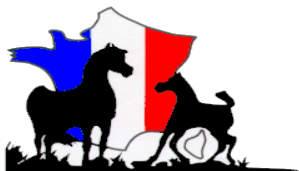
Commission communication : C Bauerschmitt retrace succinctement le document qu'elle a rédigé pour l'AG. Notamment, elle souhaite travailler en relation étroite avec les présidents de chaque commission en place ou à venir (ils seront chargés de faire remonter toutes les informations concernant leurs travaux). Les présidents de GECE et ACA régionales devront aussi participer à ce recueil d'information.

Un bulletin devra être ensuite rédigé avec l'aide de la secrétaire et divulgué par mail aux adhérents. Le site internet est aussi pris en compte : il faut le rendre plus attractif et surtout inciter les adhérents et autres à le consulter plus régulièrement.

Un travail d'approche avec la presse spécialisée est aussi envisagé (communiqués, informations ciblées).

2.3 Question connexe : est-il requis d'être membre direct de l'ACA (avoir cotisé) pour être

- Membre permanent d'une commission : oui pour les commissions dédiées à la race PSAR, adhésion directe ou cotisation à un GECE pour la commission endurance.
Il est rappelé que, statutairement, un éleveur de Shagya par exemple ou d'Anglo arabe ne peut adhérer à l'ACA puisqu'il n'est pas propriétaire de Pur Sang Arabe.
 - Président d'une association régionale (GECE ou ACA régionale): oui à l'unanimité
 - Délégué permanent de l'ACA (délégué aux régions) : oui à l'unanimité
 - Consultant/expert : non à l'unanimité
 - Juge show : oui à l'unanimité
- Juge endurance : adhérent ACA direct ou par l'intermédiaire d'un GECE.



3) Finances

3.1 La société ECAH : La radiation de C Serre doit être prononcée rapidement. Il a été demandé à notre nouveau cabinet comptable les avantages et inconvénients de cette structure, à suivre donc...

3.2 Information par Nadia sur l'organisation des paiements : le nouveau cabinet comptable situé à Boulogne doit fournir une comptabilité analytique et un état trimestriel comparatif avec le budget au CA. Le tarif de ces prestations s'élève à environ 4200€ HT.

Nadia nous informe qu'une carte bancaire est en cours de réalisation pour les frais de déplacement de R Luchez.

4) Secrétariat

4.1 Le point sur le premier mois de travail de Myriam Lambert: elle demande d'abord que l'on éclaire un point, notamment qui d'elle ou de la secrétaire générale établit les comptes rendu de CA et bureau et de l'AG à venir. Après quelques débats, il est confirmé que ce travail incombe à la secrétaire générale. Elle souligne aussi le fait qu'il faudrait reprendre son profil de poste qui selon elle n'est pas respecté. Elle a plutôt l'impression de servir de « gratte papier » et ne souhaite pas continuer dans ces conditions.

Cette situation doit être réévaluée en séance de bureau.

4.2 Emploi d'une seconde secrétaire à temps partiel : R Luchez envisage la création de ce poste plus précisément pour le secrétariat dédié à l'endurance. Les administrateurs précisent qu'il faudrait d'abord connaître les missions et le temps imparti à celles-ci pour la secrétaire à temps plein. Cela permettra ensuite de cibler précisément les besoins pour la deuxième embauche.

5) Questions à mettre en réflexion et en chantier

5.1 Représentation et communication avec les instances internationales et les pays étrangers : propositions de Jean Pierre et de Guy

5.2 La catégorisation des étalons : c'est un projet primordial à travailler en commission.

6) Questions diverses

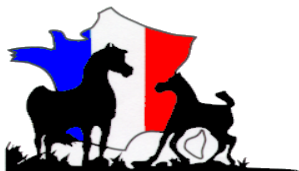
6.1 délégations bulgare et marocaine :

Nadia Lehembre explique que la délégation bulgare a été accueillie par le GECE Nord Picardie et que seul le GECE en assume leurs frais d'hébergement et de déplacement lors de leur visite.

Pour la délégation marocaine, le problème est différent. Un accord de partenariat aurait été pris entre le Président de l'ACA et l'ACA Bretagne pour accueillir cette délégation. Une facture a ainsi été envoyée par l'ACA Bretagne à l'ACA. Cette facture est composée des frais de déplacements de Claude Serre et du représentant marocain.

Le CA d'administration en place lors du montage de ce dossier n'était pas au courant de ce partenariat. Il semble que Claude Serre se soit engagé verbalement auprès de cette association régionale.

Il est décidé que cette question serait discutée plus avant en bureau et soumise à nouveau au conseil d'administration.



6.2 Les accords avec l'UNIC:

L'adhésion directe de l'ACA à l'UNIC est rejetée par les membres présents du CA en faveur d'une adhésion commune avec les autres associations de race (ANSF et Anglo).
De plus, un courrier va être adressé à l'UNIC afin de leur demander de définir exactement leurs missions.

6.3 Grille de jugement des concours d'élevage orientation endurance 2009 :

La grille 2008 a été retravaillée à l'occasion de la formation juges endurance qui a eu lieu à Uzès cette année.

Cette nouvelle grille 2009 est votée à l'unanimité des voix présentes.

Bien entendu, celle-ci va être diffusée le plus rapidement possible auprès des organisateurs de concours. Il est aussi précisé que cette grille n'est pas définitive et qu'elle peut encore évoluer.

6.4 Transfert d'embryon pour les pur-sang arabes course de plat.

Il est voté, à l'unanimité des voix présentes, la résolution suivante : « Les pur-sang arabes nés d'un transfert d'embryon ne doivent pas pouvoir participer aux courses de plat régies par le code des courses de France Galop.»

Cette résolution sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la commission Stud Book.